

25^c Journal du Lot 25^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le Congrès de Paris a fait apparaître le parti radical-socialiste comme l'expression d'une démocratie aussi sûre de sa méthode et de son but que de ses moyens. Il a heureusement rendu au parti radical sa personnalité en même temps que sa liberté d'action.

Les vacances parlementaires vont bientôt prendre fin après quelques longs mois remplis d'événements considérables qui le marqueront dans le souvenir des hommes... Elles s'achèvent sur les séances du Congrès radical-socialiste qui ouvre la carrière aux grands débats politiques et qu'a dominé d'un bout à l'autre le sentiment des heures graves que nous vivons.

Par sa belle tenue, par le caractère élevé de ses discussions, par le sérieux de ses résolutions ou il a su marier l'idéal au réel et concilier le respect des principes avec le souci des moyens, par toute cette allure ferme, forte et prudente d'un grand parti en pleine possession de soi-même, le Congrès radical s'est maintenu à la hauteur des circonstances.

Il s'est montré digne de sa haute ambition qui est de gouverner la France. Dans le désarroi actuel des esprits il offre la reconfortante certitude d'un parti expérimenté à qui le pays peut se confier comme à un guide solide et sûr, sachant exactement ce qu'il veut, mesure ses objectifs aux possibilités et auquel la conscience de sa force ne fait pas perdre celle de ses responsabilités.

C'est une chose si rare et si méritoire de ne pas oublier dans l'opposition les difficultés du gouvernement. La surenchère est si facile et si séduisante quand elle ne peut gêner que des adversaires ! On est si aisément induit en tentation de rédiger des programmes somptueux et magnifiques quand on est sûr de n'avoir pas à les réaliser et de promettre beaucoup quand on n'a pas à tenir !... Il faut une probité d'esprit et un courage moral peu communs pour garder la maîtrise de soi en de telles conditions et pour résister au désir d'une popularité commode et sans danger puisqu'elle ne coûte que des mots !... Le Congrès de Paris n'y a pas cédé.

On cherchait vainement trace de surenchère dans ses discours comme dans ses résolutions. Cela fait l'éloge des militants qui savent s'imposer une règle et se discipliner eux-mêmes comme des hommes libres ; cela fait l'éloge des chefs à qui leurs oppositions individuelles ne font pas oublier l'intérêt commun et qui savent lui sacrifier leurs amours-propres personnels. Mais cela fait aussi l'éloge de notre pays, supérieur aux basses excitations, dont l'éducation politique est assez bien faite aujourd'hui pour le mettre à l'abri des menteurs, des flatteurs et des courtisans, et dont l'opinion est assez clairvoyante pour se défier de la surenchère. La propagande démagogique n'a pas prise sur le peuple français.

Et c'est lui qui communique sa sagesse et sa fermeté au grand groupement populaire qu'est le parti radical-socialiste en qui la France voit l'expression d'une démocratie aussi sûre de sa méthode et de son but que de ses moyens !

Le Congrès de Paris aura mérité un autre éloge : celui d'avoir restitué au parti radical-socialiste sa physiologie originale et sa personnalité. Non pas seulement parce qu'il a précisé sa doctrine et rassemblé ses idées en un corps bien lié. Mais aussi parce qu'il lui a, enfin, rendu sur le champ de bataille électoral sa pleine liberté d'action.

Il a libéré le parti radical de l'obligation qui lui était jusqu'ici imposée en toutes circonstances : celle du « cartel ». Obligation d'autant plus onéreuse et dommageable que le parti collectiviste, auquel elle le liait, s'en affranchissait à son gré et à sa fantaisie. De ce contrat, dont ses partisans tiraient tous les avantages, il subsistait, lui, tous les inconvénients. Ce qu'il lui en a coûté depuis quatre ans on pouvait le mesurer à l'étiage comparé des deux groupes parlementaires. Tandis que celui des socialistes montait de palier en palier jusqu'à égarer puis dépasser le groupe radical, celui-ci ne cessait de descendre...

Et cela dura jusqu'au jour où M. Herriot, à Lyon, fatigué de travailler au profit d'alliés qui ne se fatiguaient pas de le combattre en l'exploitant, décida qu'il en avait assez et commença de rendre quelques-uns des coups qu'il recevait... L'affaire fit grand bruit et la défaite des collectivistes eut un retentissement qui fit plus que de redonner aux radicaux confiance en eux-mêmes. Elle leur ramena la confiance d'une foule d'électeurs. Cela s'est vu avec éclat aux élections cantonales dernières.

La leçon a porté ses fruits et le Congrès de Paris en a tiré les justes conséquences. Au « cartel », rigide, qui s'appliquait partout comme un joug ou comme un carcan, il a substitué la discipline républicaine que conditionneront les circonstances d'hommes, de temps et de milieux... Le parti radical-socialiste se conduira désormais avec les autres comme les autres se conduiront avec lui-même. Il aura son droit de décision. Il ne sera plus dominé. Il ne sera plus à la remorque...

Représentant de la liberté, il lui sera permis de la pratiquer.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

DU RESTAURANT A L'ACADÉMIE

La campagne, entreprise sur la suggestion des touristes et des voyageurs, pour que les hôteliers comprennent le bien dans les menus à prix fixe commence à porter ses fruits... Une autre réforme s'impose, celle-là touchant les maisons servant à la carte. Il s'agit du prix du couvert, taxe illégitime qui varie suivant la classe de l'établissement et qui peut s'élever jusqu'à dix francs. Or, le blanchissage des nappes et des serviettes est compris dans les frais généraux que le restaurateur compte déjà lorsqu'il arrête ses prix. Il est donc inadmissible que le client soit obligé de payer deux fois l'usage de ces accessoires.

La clientèle verrait, dans la suppression de ces petits abus, le désir de lui être agréable et de ménager ses deniers. Le voyageur, satisfait d'une maison, augmente volontiers sa note de quelques francs, tandis que s'il a l'impression qu'on cherche à l'estimer, il se contente du strict nécessaire et ne revient pas.

Hôteliers récalcitrants, purgez vos prix et amputez donc vos douloureux. Les verbes purger et amputer sont venus sous ma plume avant même que je songe à vous parler des relations futures des médecins et des chirurgiens avec l'Académie française. Mais je me félicite de les voir employés, car ils me rappellent dans le plan de l'actualité dont j'ai très probablement écrit.

A la séance inaugurale du dernier congrès de chirurgie, le professeur Mondor rappelait que son prédécesseur au secrétariat général du Comité de direction de l'Association française de chirurgie, faisait remarquer un jour à M. Paul Bourget que parmi les immortels il n'y a pas de médecin.

On prétend que l'auteur du Disciple répondit : — Bah ! l'immortalité présumée des académiciens s'accorde assez bien de l'absence des thérapéutes... Le professeur Mondor disait ensuite : — Si je pense aux excellents français qui ne sont pas de l'Académie française, je ne m'étonne pas qu'il n'y ait aucun médecin sous la Coupole, mais si je pense aux traditions culturelles du milieu médical et aux écrits de quelques chirurgiens et médecins, je crois légitime et je souhaite l'illustration de l'un d'eux par le suffrage des académiciens.

Ce souhait est également exprimé par quelques-uns des Quarante. M. Henri Robert a déclaré qu'il voterait volontiers pour le médecin qui le solliciterait, car, « notre corps doit représenter toutes les activités du pays ». C'est aussi le sentiment de M. Brièreux, que l'Académie s'honorerait en comprenant un « homme de l'art » dans son sein.

— Et cela pourrait servir à l'occasion pour léter le poids de l'opinion publique à notre égard, ajoutait l'abbé Brémond.

Mais on prête cette réflexion à Pierre Benoit, récemment élu et pas encore installé : — Des médecins sous la Coupole ? Pourquoi pas ? C'est une petite revanche à leur accorder, puisque Molière n'a jamais été des nôtres ! Il est donc possible qu'un prochain fauteuil vacant soit réservé à l'un des membres les plus éminents du monde médical. Les Quarante ont accueilli par eux-mêmes avec enthousiasme le prestige de leur valeur militaire. Voudraient-ils refuser de recevoir un homme dont l'art consiste à vaincre la mort ? Eh ! diantre, c'est là une gloire qui vaut bien celle des armes ! Gabriel BACQUÉ.

Informations

Election sénatoriale

Voici le résultat de l'élection sénatoriale qui a eu lieu, dimanche, à Saint-Brieuc, en remplacement de M. Servain, décédé :

Inscrits, 1.242 ; votants, 1.239 ; nuls, 9 ; suffrages exprimés, 1.230 ; majorité absolue, 616.

Ont obtenu : M. Charles Meunier, président du Conseil général radical indépendant, 665 voix (élu) ; M. Philippe, candidat agraire, 433 ; M. Chambrun, radical-socialiste, 65.

Une interpellation

M. Paul Ramadier, député de Decazeville, a informé le président de la Chambre de son intention d'interpeller le ministre des travaux publics sur le chômage dans les bassins houillers et les conditions dans lesquelles a été appliqué le régime des licences d'importation.

L'épuration de la Corse

Comme on peut craindre que les bandits ne cherchent à gagner le continent sous des déguisements, les côtes et les ports, ainsi que les passes de Bonifacio sont étroitement surveillés ; deux avisos sont ancrés dans le port d'Ajaccio. Le bandit Santoni a été tué.

Dimanche matin ont été opérées de nouvelles arrestations de personnes accusées de complicité avec le bandit Bartoli, ou de recel de malfaiteurs. M. Santoni, conseiller d'arrondissement, a été arrêté à Ajaccio par la Sûreté. Le nombre des arrestations est important.

Négociations franco-allemandes

M. André François-Poncet, ambassadeur de France à Berlin, est arrivé, dimanche à Paris. Parallèlement aux négociations qu'entamait, à Paris, M. Von Hoesch avec MM. Laval et Flandin, M. André François-Poncet avait, en effet, au cours de la semaine dernière, plusieurs entretiens, à Berlin, avec le chancelier Brüning, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Von Bülow, et le ministre des finances, M. Dietrich. Ces conversations qui, à Paris, comme à Berlin, se sont rapportées éventuellement à la question des réparations, à celle des crédits à court terme, à leur liaison et à la priorité de l'une ou de l'autre, sont maintenant parvenues à un degré suffisant de maturité pour que notre ambassadeur à Berlin ait jugé bon d'entretenir M. Laval de vive voix de propositions que lui a faites M. Brüning.

L'accord franco-espagnol

Les gouvernements français et espagnols viennent d'arrêter les dispositions d'un arrangement complémentaire, en vue d'adopter les accords commerciaux en vigueur aux nécessités de la situation présente. D'une part, l'Espagne octroie des abaissements importants sur les majorations de tarif et d'autre part, la France autorise l'importation d'un contingent de 1.800.000 hectos de vin. L'arrangement entrera en vigueur le 10 novembre et suivra le sort des accords antérieurs.

A la Société des Nations

En réponse à la consultation faite par le secrétaire général de la S. D. N., à la demande de M. Briand, tous les gouvernements représentés au Conseil de la S. D. N. se sont déclarés d'accord pour que la prochaine session du Conseil, qui s'occupera du conflit sino-japonais, ait lieu à Paris et non à Genève.

Jusqu'ici, la date du 16 novembre pour l'ouverture de la session du Conseil est maintenue.

En Allemagne

Le « Service de presse socialiste » annonce qu'autour de Breslau se produisent actuellement une concentration des sections d'assaut hitlériennes, non seulement de Silésie, mais aussi de Saxe et d'autres régions de l'Allemagne. Les radicaux sont campés par groupes dans des fermes et des propriétés et font des exercices de jour et de nuit ; l'organe socialiste se demande ce que signifient ces préparatifs.

Anniversaire de la révolution bolcheviste

Le quatorzième anniversaire de la révolution bolcheviste a été célébré samedi dans toutes les grandes villes soviétiques. A Moscou même, en dépit du rouillissement et du froid, plus d'un million de personnes ont défilé sur la place Rouge, chantant des hymnes révolutionnaires et portant des bannières, avec des inscriptions contre le capitalisme, l'impérialisme japonais, la S. D. N., les socialistes démocrates et les fascistes.

Contre l'ex-empereur de Chine

Un Chinois s'est présenté à l'hôtel où réside l'ex-empereur, à Tien-Tsin, pour lui offrir une corbeille de fleurs. L'ancien souverain découvrit la corbeille et trouva une bombe qui, heureusement, ne fit pas explosion. La police, mandée aussitôt, n'a pu retrouver la trace du mystérieux porteur.

Les Soviets sont solvables

La Commission de la Fédération de l'Industrie allemande qui s'occupe des transactions avec la Russie, dément les bruits qui continuent de courir à Berlin, selon lesquels les Soviets négocieraient l'obtention d'un moratoire pour les paiements des livraisons faites à la Russie par l'industrie allemande.

Il n'y a pas lieu, assure la Commission de la Fédération de l'Industrie allemande, de mettre en doute la solvabilité de la Russie.

Le conflit sino-japonais

Selon des nouvelles provenant d'Anganchi, on croit que les troupes japonaises sont arrivées à environ 8 kilomètres de cette dernière ville, grâce à l'arrivée de renforts qui, selon les Chinois, consisteraient en une division venant de Corée. Si cette nouvelle est exacte, on s'attend d'un moment à l'autre à la prise d'Anganchi et de Tsitsikar.

EN PEU DE MOTS...

— Dimanche a été inauguré à Toulon, un monument élevé à la mémoire de l'écrivain Jean Aicard.

— M. Molingès (près de Lons-le-Saulnier) un chef d'équipe ayant touché un fil à haute tension avec une pièce métallique fut électrocuté. Trois ouvriers accourus pour lui porter secours furent, également, électrocutés.

— Pour ne pas payer en espèce la taxe vicinale, trente avocats de Montpellier ont fait les journées de prestation en nature.

— L'inauguration de la statue du maréchal Joffre à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), patrie du grand chef défunt, a été fixée au 22 novembre.

— Mme Jeausserand, infirmière à l'hôpital St-Antoine, à Paris, vient de mourir des suites d'une maladie contractée dans son service.

— M. Barrau, 68 ans, propriétaire à Port-St-Marie (Lot-et-Garonne) vivait séparé de sa femme, depuis 2 ans. Barrau tira un coup de fusil sur sa femme qui a été tuée. Il s'est suicidé, ensuite.

NOS ÉCHOS

La gloire.

Ivar Keuger, le célèbre businessman suédois, maître du trust des allumettes qui lui a valu une énorme fortune, visitait l'été dernier, raconte « Sæmdagvisse Strix », son village natal, situé dans la province de Smaland. Au cours d'une promenade, il rencontra une vieille femme qu'il n'avait jamais revue depuis le temps qu'il était petit garçon. Tout joyeux de retrouver un témoin de sa jeunesse, il s'écria :

— Bonjour, madame Svensson ! Me reconnaissez-vous ?

Mais Mme Svensson ne le reconnut point et il fallut qu'il se nommât. Alors, le souvenir lui revint :

— Juste ciel ! Mais c'est Ivar ! Eh bien ! Que fais-tu ? Qu'es-tu devenu, mon garçon ?

— Bah ! fit Ivar Keuger, pas grand-chose : j'ai une petite affaire d'allumettes.

Alors, la bonne vieille, songeant aux miséreux qui, dans les pays nordiques, importent les passants pour leur vendre des allumettes, hocha la tête et dit :

— Je vois ce que c'est... Ce damné alcool !... Avant de se vouer aux lettres, Arthur Schnitzler, le grand écrivain et dramaturge autrichien qui vient de mourir, avait fait des études de médecine et avait même pris ses inscriptions à la Faculté de Vienne. De cette époque date la petite anecdote suivante :

Un des professeurs, connu pour l'enfermé, demanda à ses élèves, au début d'une leçon qu'il comptait consacrer à la tuberculose :

— Quelle est la maladie qui nous affecte le plus et qui nous menace le plus ?

Sur quoi, du fond de l'auditoire, une voix (celle de Schnitzler) :

— La maladie du sommeil, monsieur ! Il paraît que le professeur ne pardonna jamais. Et peut-être est-ce sa rançune qui décida Schnitzler à se détourner de la médecine. Sait-on jamais ?

L'antiféminisme des suffragettes.

La nouvelle Chambre des Communes britanniques compte quatorze femmes députées. A part miss Megan Lloyd George qui, comme son père, appartient au parti libéral, les treize autres sont dans les rangs du parti conservateur. Aucune candidate travailliste n'a été élue ou réélue. Mais quatorze femmes, sur 575 sièges ; on admirera la discrétion de l'électorat féminin, qui comptait seize millions de votants sur trente et un millions d'électeurs.

— Nos suffragettes sont anti-féministes, disait un ancien ministre travailliste à notre ambassadeur à Londres.

QUESTION DU JOUR ET DE TOUJOURS

L'ÉTERNEL POURBOIRE

Ces jours derniers, une association corporative a fait placarder un peu partout une affiche dans laquelle nous avons trouvé, après d'autres exhortations dont nous vous ferons grâce, la phrase suivante : « Levons-nous tous pour protester contre l'infâme pourboire qui humilie celui qui le reçoit... » On aurait pu ajouter : « ...et qui n'enchantent point celui qui le donne ».

Donc, le pourboire est humiliant ? Mon Dieu ! il serait si facile d'échapper à un pareil affront ; ce serait de le refuser. Mais c'est un honneur que le consommateur n'est pas près d'éprouver et c'est dommage parce qu'il a pu coûter ce que, bon an mal an, lui coûte cet impôt, plus onéreux à lui seul que tous les autres.

Victor Hugo qui, à ses heures était un pince-sans-rire, a exposé, dans sa *Monographie du pourboire*, la théorie de gens qui pratiquent la politique de la main tendue ; ils sont légion. « Pour ces vampires ingénieux, écrivait-il, le voyageur n'est qu'un sac d'écus qu'il importe de désenfler au plus vite. » Triste vérité dont il faut savoir prendre notre parti en philosophes.

Consolons-nous un peu en nous disant que le mal ne date pas d'hier. Dans l'antiquité, on connaissait déjà le pourboire et peut-on rappeler que, plus près de nous, à la Cour du Roi Soleil, la question du pourboire faillit causer une véritable révolution de palais.

Il est vrai qu'à cette époque fastueuse, la « bonne-main » ne se limitait pas à quelques sous, ni même à quelques pistoles, la domesticité d'alors était autrement exigeante et c'était une dime d'abondantes pièces d'or qu'elle imposait aux courtisans de Louis XIV, pour les raisons les plus diverses et même trop souvent sans raisons.

Un jour advint où l'abus exaspéra les « contribuables » ; on se fâcha, on cria beaucoup, mais le tapage s'apaisa vite. On pensa prudemment que, dans cette maison où la valetaille n'était pas sans influence et où le souverain lui-même n'était pas inaccessible aux potins de l'antichambre, mieux valait encore être écorché que de voir médire sur son compte. Il y avait eu, en effet, des exemples capables de faire réfléchir et capituler les plus avarés, tel celui du comte d'Evreux qui, peut-être parce que sa fortune était mince, avait distribué chichement des pièces d'argent alors qu'on comptait bien qu'il semerait largement des louis d'or et qui, devenu la bête noire des laquais, en fut aussi le souffre-douleur et y perdit très gros en avances et en faveurs, dénigré qu'il était par l'entourage royal dont la puissance était aussi considérable que regrettable.

De nos jours, la légèreté du pourboire n'a pas d'aussi dures conséquences, mais l'institution n'en est pas moins tyrannique. Il y a si peu d'arguments pour la défendre. En effet, on peut poser en principe que cette générosité ne récompense le

Seulement, il commence par entendre un autre son de cloche. Comme il a fallu relever le salaire de l'employé, il est juste que le consommateur en supporte la charge. Et voilà son sock, son dîner ou la coupe de ses cheveux augmentés dans une proportion qui ne laisse, soyez tranquille, aucune perte au patron. Puis, bientôt, l'honnête salarié revient à la charge. Il montre la mine grise et le peu d'enthousiasme du pauvre diable qui ne fait pas pour son plaisir « le dernier des métiers ». Dame ! pour le consoler et retrouver son sourire, il n'y a qu'un moyen et le consommateur le connaît bien : rétablir la « bonne main ». Il la rétablit et il est ainsi, une fois de plus, la dupe.

L.-D. ARNOTTO.

La moyenne.

En débarquant de la gare de Victoria, un étranger ne connaissant pas les tarifs demanda au porteur ce qu'on lui donne en moyenne comme pourboire :

— Un shilling, fait l'homme. L'étranger lui ayant effectivement donné un shilling, le visage du porteur s'éclaira d'un sourire radieux :

— Et bien ! monsieur, dit-il, vous êtes le premier qui me donnez la moyenne !... Préparatifs.

Carl Fürstenberg, le grand financier allemand dont on fête récemment le 80^e anniversaire, apprit un jour que son caissier avait fait l'« emplette d'un rocking-chair. Sur quoi, un pli de défiance lui barrant le front, il déclara à son genre :

— J'ai l'impression — j'ai l'impression que notre caissier se prépare à une traversée...
LE LÉVEUR.

Chronique du Lot

La Défense du blé

De l'Union Agricole :
Nous n'avons aucune illusion, l'année qui vient sera dure, très dure pour la défense des producteurs de blé.
L'action est commencée ; elle sera poussée par tous ceux que gêne l'œuvre de défense des groupements agricoles.
Très habilement, on cherche à les atteindre — non pas en face, loyalement, ce serait peu grave — mais par la voie détournée, sur les principes mêmes de la politique du blé et sur ses résultats.
Le terrain stratégique est bien choisi : il se prête à toutes les opérations de la plus dure démagogie.
« Politique dangereuse, va-t-on insinuer. Le blé est bien trop cher ; il est absurde de maintenir artificiellement notre marché à 150 francs lorsqu'il serait si simple d'acheter à l'étranger à moins de 50.
« Politique folle de pain cher ; c'est l'arrêt des exportations qui nous guette, le chômage et tout ce qui s'en suit. »
Voilà le thème ; on peut broder là-dessus à l'infini et nos gens s'y attendent !
Tous ceux qui raisonnent comprennent bien, certes, que la politique de défense agricole soutenue depuis des années par tous nos groupements est le meilleur atout que conserve notre pays contre la crise économique mondiale.
Ils savent que dans le marasme général d'un marché international désorganisé, un marché intérieur agricole sain est le meilleur espoir d'une industrie devant qui peu à peu se ferment tous les débouchés étrangers.
Mais ces arguments de raison sont peu accessibles à la masse, mal renseignée, impressionnable, prompt à se laisser duper.
Nos adversaires le savent et ils en jouent.

Question de doctrine ? Conviction de leur part ? En aucune façon. Le dessous des cartes ? Des intérêts particuliers, solides, bien armés, dont l'A. G. P. B. a dévoilé, peut-être avec trop de sans-gêne, les combinaisons profitables et pas toujours très propres.
La réforme de l'Admission temporaire est aujourd'hui le point sensible du débat : On ne renonce pas, sans lutte, à des pratiques de fraudes vieilles de plus d'un demi-siècle.
Nous sommes prévenus : avec l'A. G. P. B. toute l'opinion agricole rentrera coup pour coup.

La mort de Raymond Colrat

Nous avons appris avec regret la mort de Raymond Colrat, journaliste parlementaire, qui donnait à la Volonté sa collaboration quotidienne.
Raymond Colrat était né à Muzac (commune de Sarrazac). A 26 ans, il avait fait partie de la mission Bonnel de Mézières dans la région de l'Ouhanghi et du Dar-el-Gazal, à la suite de quoi il fut nommé Chevalier de la Légion d'honneur.
Bien connu dans notre département où il comptait de nombreux amis, Raymond Colrat avait collaboré au Journal du Lot où il soutint de retentissantes polémiques. Il fut candidat au Conseil général dans le canton de Martel et, en 1914, il se présenta à la députation dans l'arrondissement de Figeac.
Puis il reprit pour ne plus l'abandonner, son beau métier de journaliste qu'il exerça avec une verve inépuisable, un talent spirituel et une gaieté toujours renouvelée. Entraîné par sa curiosité d'esprit et son humour vagabonde, il fit de nombreux voyages aux colonies et dirigea à Tunis le grand journal de la Régence, le Petit Matin, fonctions dans lesquelles Emile Laporte lui succéda.
Depuis quelques années, Raymond Colrat s'était décidé à Paris où il vient de mourir de la façon la plus inattendue, à l'âge de 60 ans.
C'était un vrai journaliste, un bon camarade, un esprit fin et délicat, un polémiste remarquable.
Que son frère, Maurice Colrat, ancien ministre, que sa famille et ses amis de la Volonté trouvent ici l'expression de notre sympathie bien sincèrement affligée.

La Grappe du Quercy

La « Grappe du Quercy », groupant les originaires de l'arrondissement de Gourdon, donnera sa deuxième matinée dansante suivie de concert le dimanche 15 novembre, dans la salle du Palais des fêtes, 199, rue St-Martin.
Le meilleur accueil est réservé aux sociétaires et à leurs invités.
Le Secrétaire, R. SOULIÉ.

Exécutatur

L'exécutatur est accordé à M. Mikucki (Adam) en qualité de consul de Pologne Toulouse, avec juridiction sur le département du Lot.
Il est accordé à M. Meyer-Rodehüser en qualité de Consul général d'Allemagne à Marseille avec juridiction sur le département du Lot.

Concours du Blé de France

Communiqué concernant la réunion du Jury qui a eu lieu le 12 octobre

Le Jury du Concours a commencé ses travaux. Le travail d'élimination sera long et difficile puisqu'il s'agit de ne retenir que 500 échantillons sur 3.000 envois. Or, le choix est d'autant plus délicat que les blés présentés sont de bonne qualité et propres.

Aussi, la Commission générale du concours a-t-elle décidé de s'adjoindre un certain nombre de personnes qualifiées pour participer aux opérations de sélection.

Le Jury est ainsi composé : MM. le Doyen Paul Sabatier, président ; Couzinet, Vice-Président ; de Palaminy, Rapporteur général ; Nicolas, Directeur technique ;

Membres techniques : MM. Lay, Brusson, Castex, Directeur des Services agricoles de la Haute-Garonne, Serin, de Carbonnières, de Solages, Cabande, Président du Syndicat de la Boulangerie de Toulouse, le Directeur de la Coopérative de Condom, le Président de chaque Chambre d'Agriculture intéressée, ou son délégué et un courtier en grains.

La première opération consiste à classer les échantillons de blé par rapport à leur densité et à leur aspect.

L'examen des blés, compte tenu de ces éléments rigoureusement établis, permet le choix judicieux des 500 échantillons qui seront l'objet des analyses complètes et d'essais de panification.

Ce sont ces analyses et essais qui permettront un classement aussi rigoureux et équitable que possible.

Il s'agit de mettre en relief les excellentes qualités de nos blés et de démontrer qu'en France, on peut faire un pain nourrissant et savoureux, sans apports de blés étrangers ni adjonction d'ingrédients chimiques nocifs.

Marquis de PALAMINY, Rapporteur Général, Président de l'Association des Producteurs de Blé du Sud-Ouest.

Comptabilité publique

Mmes Cantegrel, Sarthou, dames-employées de 6^e classe, à titre temporaire, à la comptabilité publique, dans le Lot, sont nommés à titre définitif.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Notre jeune compatriote Mlle Lucienne Gauch, de Souillac, vient d'être reçue au concours d'admission à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Paris.

Marché du travail

La situation du marché du travail pendant la semaine du 26 au 31 octobre 1931, dans le Lot, a été la suivante :
Nombre de placements locaux à demeure : 1 homme, 2 femmes.
Interlocaux : 7 hommes, 2 femmes.
En extra : 3 hommes.
Demandes d'emploi non satisfaites : 3 hommes.

Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 3 femmes.

Renversé par une auto

Vendredi, M. Plantade, journalier à Souillac, a été heurté et renversé par un motocycliste, M. Barlinge, coureur à Lachapelle-Auzac.
M. Plantade, qui a été blessé à la jambe gauche, a reçu les soins du docteur Vizerie.

PALAIS des FÊTES

Mercredi 11, Jeudi 12, vendredi 13 Samedi 14 et dimanche 15 novembre
Matinées : Mercredi et Dimanche Soirées : Mercredi, Jeudi, Vendredi

SEMAINE DE GRAND GALA

PREMIERE PARTIE
ACTUALITES PATHE, sonores et parlantes.
MICKEY CAVALIER, dessin animé sonore.

DEUXIEME PARTIE

ACCUSEE LEVEZ-VOUS !
C'est une figure assez énigmatique que celle de l'accusée qui comparait aujourd'hui devant les jurés parisiens pour répondre d'un crime dont l'éloquence de son défenseur, M^{re} Beaucourt aura beaucoup de peine à la disculper.

Bien que le crime soit entouré de mystère, Gaby Delange est inculpée du meurtre d'Yvette Delis. Mobile du crime : la jaloussie.

Par quel tragique dénouement la carrière mouvementée de Gaby Delange va-t-elle donc se terminer ?

Maurice Tourneur, metteur en scène a su tirer le meilleur parti de ses interprètes qui sont tous parfaits ou, pour être plus exact, remarquables.

Gaby Morlay se montre dans ce film grande artiste. Il est impossible de dire plus juste, avec plus de naturel et de jouer avec plus de sincérité. André Roanne, Charles Vanet, Camille Bert, Georges Paulais, André Dubosc, Suzanne Delbé, Jean Dax, complètent cette interprétation hors pair.

La semaine prochaine, Marcelle CHANTAL (la célèbre interprète de « Toute sa vie »), dans :

LA TENDRESSE

D'après l'œuvre d'Henry Bataille

CAHORS

Les « Amis du Beau-Vieux Quercy » Conférence Maurice Donnay

Le nom de l'auteur de tant d'œuvres dramatiques qui comptent parmi les plus célèbres de notre temps avait attiré au Théâtre une foule nombreuse et brillante. Celle que les réunions des « Amis du Beau Vieux Quercy » ont coutume de rassembler parce qu'elle fait confiance au Comité dont les efforts ont toujours tendu à lui assurer des joies intellectuelles de la meilleure qualité.

C'est à M. Eugène Grangé qu'incombait la mission d'établir le contact entre l'auditoire et le conférencier. Il l'accomplit en perfection, puisqu'il réussit, dans le peu de temps qui lui est départi, à donner un raccourci complet de la belle carrière de Maurice Donnay sans tomber dans la sèche nomenclature et à faire connaître à la fois l'œuvre et l'écrivain. Présentation qui concilie la précision et l'élégance et où nous avons entendu avec un vif plaisir évoquer le nom de notre célèbre et charmant compatriote, Gustave Guiches, qui fut entre le Quercy et Maurice Donnay le meilleur agent de liaison : celui de l'amitié.

L'allocation de M. Grangé fut vivement applaudie.

Après lui, Maurice Donnay remercie et tient à dire l'impression profonde qu'il emportera de son voyage à Cahors et dans la région, que les « Amis du Beau Vieux Quercy » lui ont présenté en beauté. Il entreprend ensuite d'évoquer le souvenir d'une époque disparue, qui fut charmante, joyeuse et spirituelle. Il fait le tableau pittoresque et coloré de ces milieux artistiques et littéraires parmi lesquels le fameux cabaret montmartrois, le Chat Noir, recruta ses collaborateurs. Il nous peint les personnages si divers et si amusants, le cadre où ils évoluaient, leurs œuvres fines ou éloquentes, légères ou émouvantes... Lui, alors étudiant les sciences à l'Ecole Centrale, pensait beaucoup moins aux mathématiques qu'à la poésie et aux ingénieurs qu'au théâtre. Son ambition, qu'il ne croyait jamais réaliser, était alors de voir un de ses sonnets imprimé au journal « le Chat Noir » et de pénétrer dans le sanctuaire où poètes et chansonniers venaient des illusions sur le public si curieux du cabaret, tandis que les garçons déguisés en académiciens lui versaient les bocks.

Maurice Donnay fait défiler devant son public la foule des conteurs, poètes, dramaturges, chansonniers, peintres, musiciens alors jeunes et inconnus, depuis célèbres ou disparus, qui étaient les collaborateurs de Rodolphe Salis, le maître du Chat Noir. La liste en est longue : Charles Cros, Emile Goudeau, Edmond Haraucourt, Albert Samain, Maurice Rollinat, Paul Verlaine, Alphonse Allais, Maurice Couyba, Aristide Bruant, Jules Jouy, Jean Richepin, Caran d'Ache, Debussy, Vilette, etc., etc.

Et sur chacun d'eux, Maurice Donnay raconte une anecdote, cite un trait qui précise le personnage ou caractérise son œuvre et son talent. Il lit quelques poèmes : la Chanson du pauvre Gaspard, de Verlaine la Revanche des Bêtes, d'Emile Goudeau, aux applaudissements de l'auditoire qui a suivi sa conférence avec la plus vive attention.

Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, à la requête de M. René Troupel, percepteur, a annulé une décision du ministre des finances, rejetant sa demande de validation pour la retraite de services accomplis en qualité d'agent de l'Office départemental des Pupilles de la Nation du Lot (loi du 14 avril 1924) et a renvoyé l'affaire devant le ministre.

EDEN

Semaine de Gala
Le 11 Novembre, à l'occasion de la fête de la Victoire
Matinée à 15 heures
La plus exquise des opérettes filmées

FLAGRANT DELIT
Délicieuse Comédie musicale 100 0/0 parlant et chantant français, avec Blanche MONTTEL et Henry GARAT, que tout le monde a vu et applaudi dans « Le Chemin du Paradis ».

Chansons, Danses, Entrain, Esprit, Charme, Coquetterie, vous trouverez tout cela dans ce chef-d'œuvre de l'Ecran.

EN PREMIERE PARTIE : Actualités parlantes, Fox Movietone Magazine, Fox Movietone, Attraction.

ATTACHE NOCTURNE, superbe et amusante comédie, 100 0/0 parlant français.

BIENTOT

LES LUMIERES DE LA VILLE
QUI A BLESSE MISS STAGERSON ?
Vous le savez bientôt en venant voir à l'Eden-Cinéma

LE PARFUM DE LA DAME EN NOIR
Suite et fin du film
LE MYSTERE DE LA CHAMBRE JAUNE
d'après le célèbre roman policier de GASTON LEROUX

Electrification et lumière!!

La Commission municipale des travaux publics s'est réunie pour examiner la question de l'électrification des « écarts » dans la commune de Cahors.

Un projet a été examiné, étudié. Lorsqu'il sera mis au point, il sera soumis au Conseil municipal qui s'empressera de le voter.

Ainsi, le programme municipal s'accomplit, période par période, et il est certain que l'électrification des « écarts », c'est-à-dire des hameaux de la commune est une nécessité.

Il suffira, ensuite, quand le projet sera adopté, que la Compagnie concessionnaire active les travaux pour que les habitants de ces hameaux qui sont « de Cahors », profitent des mêmes avantages que les Cahorciens.

Et tout le monde sera content !
Mais, cela ne veut pas dire que nous devons affirmer que tout va pour le mieux dans notre bonne ville, au point de vue éclairage.

Si la question d'électrification est intéressante, il y a surtout la question d'éclairage qui s'impose.

Eh bien ! il faut reconnaître que l'éclairage est trop souvent défectueux, et qu'il y a trop... d'écarts... dans la ville même.

A quoi cela tient-il ? Les techniciens le savent bien, mais ils ne disent rien.

Au temps où la lumière électrique n'était pas installée, où les rues étaient éclairées au gaz, boulevards et rues de Cahors étaient illuminés de façon superbe. Nous avons eu l'occasion de le dire parfois, Cahors était considérée comme la ville de la région du sud-ouest la mieux dotée en becs de gaz et la mieux éclairée. Pas une impasse qui n'eût pas sa lumière !

Les temps ont changé : nous avons électricité et gaz et il y a des... écarts dans la ville.

On finira bien, un jour, par y remédier, n'est-ce pas ?
L. B.

Légion d'honneur
Nous apprenons avec plaisir que M. le docteur Rougier, médecin-capitaine à la 17^e région (réserve) est promu officier de la Légion d'honneur.

La nomination est accompagnée des motifs suivants : « 16 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité Chevalier au 16 juin 1920. »
Nous adressons à M. le docteur Rougier nos bien vives félicitations.

Comité départemental des Mutilés et du Combattant
Les anciens Combattants ayant adhéré au repas fraternel sont invités à se trouver mercredi 11 novembre à 18 h. 30 au Café de l'Industrie, lieu de rendez-vous.

Le repas sera servi au Terminus-Hôtel à 19 h. 30.
Samedi et Dimanche

PALAIS DES FÊTES-DANCI
MERCREDI : MATINEE ET SOIREE
Entrée gratuite

Auto contre un parapet
Samedi, M. Fournials, de Castres, venant de Fumel, suivait la route nationale, lorsqu'à l'embranchement du « Caillou », près de Soturac, un véhicule, conduit par M. Billard, qui était à quelques mètres devant l'auto, tourna brusquement, dans la direction du « Caillou ».

M. Fournials, pour éviter une collision donna un violent coup de volant et l'auto heurta le parapet de la route.

M. Fournials fut fortement contusionné à la poitrine par le volant. L'auto fut très endommagée.

M. Fournials a dû recevoir des soins nécessités par son état qui est assez grave.

Brûlée vive
Vendredi soir, Mme Larribé, demeurant au village d'Autoire (canton de St-Céré) vaquait à ses occupations ménagères lorsqu'elle s'approcha du feu.

Tout à coup, elle se vit entourée de flammes. Sa robe était en feu. Elle cria au secours et se précipita dans la rue. A ses appels, les voisins accoururent et réussirent à éteindre les flammes.

Mais Mme Larribé était atrocement brûlée. Son corps, par endroits, ne formait qu'une plaie.

Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, elle mourut peu après.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL
Relaxés. — Le tribunal relaxe comme ayant agi sans discernement, un jeune vannier qui tenta de voler un pigeon ; un jeune garçon d'hôtel qui volait de l'argent à son patron.

Coups et blessures. — Le nommé Bousquet, 37 ans, cultivateur à Marminiac, et sa mère, âgée de 58 ans, s'entendaient de façon parfaite pour maltraiter le père Bousquet. Très souvent des disputes éclataient et le fils et la mère frappaient le père. Bousquet grièvement blessé a porté plainte et l'affaire a été jugée par le tribunal correctionnel.

Le fils Bousquet est condamné à 1 an de prison et à deux ans d'interdiction de séjour ; la mère est condamnée à 6 mois de prison, mais avec sursis.

Abandon de famille. — Le tribunal condamne à 25 francs d'amende avec sursis un chaudronnier poursuivi pour abandon de famille.

Vagabondage. — Alexandre Parot, 37 ans, est condamné à 15 jours de prison pour vagabondage.
— Pour le même délit, la femme Fourroux, 31 ans, est condamnée à 2 jours de prison avec sursis.

Le drame de Gagnac

Nous avons relaté le drame qui a eu lieu à Gagnac, dont la victime est un nommé Laporte, propriétaire, qui fut trouvé mort, étendu sur la vengeance dans la cuve.

Le médecin légiste avait conclu à une mort par asphyxie, car aucune trace de blessures ne fut relevée sur le corps de Laporte.

Néanmoins, la femme Laporte fut inculpée d'assassinat, arrêtée et écrouée.

De nombreuses enquêtes ont été faites. Les agents de la brigade mobile sont allés sur les lieux pour établir si Laporte s'était suicidé ou avait été assassiné.

La femme Laporte a toujours déclaré qu'elle n'était pas coupable de la mort de son mari, qui, ainsi que l'ont déclaré ses voisins et amis était un malade.

Aussi bien, devant les résultats des diverses enquêtes, samedi soir, la femme Laporte a été mise en liberté provisoire.

Une grave imprudence
M. Marius Courtès, de Promilhans, revenant de la foire de Villefranche (Aveyron), conduisant une vache qu'il avait achetée.

En cours de route, voulant rouler une cigarette, il attacha à son poignet la laisse qui retenait la vache. Mais, tout à coup, celle-ci s'emballa, partit au galop. Courtès, surpris, n'eut pas le temps de détacher la laisse attachée à son poignet. Il tomba et fut traîné sur un assez long parcours.

Des témoins de l'accident se précipitèrent au secours de l'infortuné jeune homme. La vache fut arrêtée et maîtrisée.

Mais le jeune Courtès portait de fortes contusions à la tête, aux mains, aux épaules. Après quelques soins reçus, il put regagner son domicile, mais il devra observer un repos assez long.

AVENIR CADURCIEN
Soirée dansante du 17 novembre
La soirée dansante organisée par la société est assurée d'un succès sans précédent.

Tout a été prévu jusque dans les moindres détails. La buvette et le buffet se tiendront dans la nouvelle salle.

Comme il a été annoncé, le repas par petites tables de 2, 4 ou 6 personnes, sera servi à 1 heure. Voici le menu : Soupe au fromage, huîtres, saucisse, assiette garnie mayonnaise, noix de veau rôties, salade, desserts. Vins de Cahors grand ordinaire Prix du repas 20 francs.

Le nombre de places étant limité, il est recommandé de retenir ses places — délai d'inscription, dimanche 15 Novembre prochain.

Les deux orchestres sont placés sous la direction de M. Rivière.

Escroc et amoureux
Dans notre dernier numéro, nous avons signalé l'arrestation de Lafaurie Lucien, électricien à Loupiac (Lot) pour escroquerie et tentative d'escroquerie. Nous apprenons que la brigade a fait parvenir au Parquet de nouveaux renseignements. A l'aide d'une fausse lettre il a tenté d'escroquer un ancien marchand de bois de Calès.

Nous profitons de cette occasion pour donner l'épilogue d'un roman d'amour.

Il y a deux ou trois ans, après son divorce, Lafaurie alla vendanger dans la Dordogne où il fit la connaissance de deux charmantes femmes. Dernièrement il partit à la-bas, « la-bas, sur les bords de la rivière ». Les chercha avec un camionneur de Gourdon. Il les ramena et les installa dans une vaste maison de Loupiac qu'il avait louée pour la circonstance. Tout alla bien pendant quelque temps, jusqu'au jour où le brigadier de Payrac apprit la venue de ces nouvelles résidentes. Elles ne tardèrent pas à être connues et le brigadier leur rendit visite assisté du Maire de Loupiac, à la suite d'un vol de raisins. Cette descente de police ne plut pas outre mesure à ces femmes, car Lafaurie était absent. A son retour, pour les rassurer, Lafaurie leur promit qu'il allait sermonner le brigadier et il partit à toutes jambes à la rencontre de ce dernier et du maire. Il entra « bredouille ».

Tout cela ne refroidit pas Lafaurie, car bientôt, il se mit en campagne pour commettre des délits pour lesquels il est inculpé.

En présence de cette situation, ces femmes, dont la plus jeune (elle aussi divorcée) devait se remarier prochainement avec Lafaurie, prirent leurs dispositions pour revenir sur les bords de la « rivière ».

Si toutefois le brigadier a fait faire quelque mariage, cette fois il aura été la cause de la rupture d'un. Le brigadier n'a-t-il pas eu raison ?

Attention aux filibustiers
Nous avons signalé, que tout récemment, un personnage se présentait chez des négociants de la région et de Cahors et demandait à acheter des ballons de marchandises.

Le marché fait, il leur donnait, en paiement, un chèque... sans provision !

Il partit assez tôt de Cahors pour éviter d'être arrêté ! Mais les filibustiers sont légions et chaque jour, ils trouvent un truc nouveau pour estamper les braves gens.

Voici une escroquerie qui a été commise dans les environs de Gourdon :

Il y a un mois, Mme Lecture de Salles, près Gourdon, a été victime de deux habiles filous.

Deux messieurs se disant médecins s'étaient fait porter en auto chez Mme Lecture. Moyennant une somme de deux mille francs que leur versa la trop crédule dame, ils promirent de lui ramener son mari. Mais le mari ne revint pas plus que l'argent.

Elle a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

CHAMPIONNAT DES PYRÉNÉES (2^e série)
A Toulouse, l'Aviron Cadurcien bat l'Avenir Olympique Toulousain, par 6 points (2 bats sur coup franc) à 3 points.

Il se peut, en effet, que suivant les propositions tenus par le correspondant toulousain de l'A. O. T. dans le Midi Olympique la victoire de Cahors soit une victoire à la Pyrrhus, mais nous sommes certains qu'elle se renouvellera sans contestations possibles et de façon beaucoup plus nette lorsque l'A. O. T. se rendra sur le terrain de Cabussat à Cahors et qui n'aura pas pour l'encourager à jouer hors des règles un public de supporters singulièrement excité.

L'Aviron Cadurcien, donné comme battu, sut serfer les dents et enlever la décision, ce fut une partie de championnat extrêmement dure, particulièrement dans la première mi-temps où le jeu fut parfois d'une extrême violence. La première mi-temps vit Cahors dominer légèrement, quoique deux joueurs furent touchés, dont Rigal qui ne reprendra plus sa place. Dans cette première partie du jeu, Marty, d'un bon coup de pied, inscrivit trois points au score. Il le renouvelera dans la deuxième mi-temps en plaçant des 40 mètres un superbe coup de pied tombé. Dans les 20 dernières minutes du jeu, Toulouse domina et marqua un essai, Cahors joua farouchement et la fin arrive, une fin un peu désignée, et c'est la victoire de Cahors par 6 à 3. L'équipe entière est à féliciter par son magnifique cran quoique subissant le handicap d'un terrain particulièrement ingrat par son public.

En touche les équipes se neutralisèrent et, en mêlée, Cahors domina légèrement. Les lignes arrières de Cahors fournirent une très bonne partie. Delgal, à l'arrière, fut tout simplement splendide.

L'arbitrage de M. Battut, de Montauban, fut incohérent et pas assez énergique.

Dimanche prochain, en championnat des Pyrénées, l'Aviron Cadurcien recevra le Toulouse Cheminots Marengo au Stade de l'Elle.

Beau match dont nous reparlerons.

Convocations. — Réunion du Comité de Rugby, au siège, mardi, à 20 h. 30. Entraînement des équipes, mercredi à 9 heures, au stade.

Quelques fervents de l'ovale, devant les résultats très encourageants remportés en ce commencement de saison par l'ovale cadurcienne, ont pensé qu'il devenait opportun d'encourager plus efficacement les joueurs et de lier entre eux et le public des relations plus étroites.

Ils désiraient constituer un groupement de supporters, comme cela se fait dans d'autres villes, groupement qui aurait pour but de soutenir les joueurs, d'effectuer avec eux, des déplacements à tarif très réduit et qui serait destiné à faire revivre dans notre vieille Cité l'amour du noble jeu.

Ce groupement se constituerait en marge du Comité de l'Aviron, sans doute, mais resterait avec lui en très étroites relations.

Une réunion, pour un échange de vues et constitution du bureau, aura lieu le vendredi 13 novembre, à 8 h. 30, au Café de Bordeaux.

Sont instantanément priés d'assister à cette réunion toutes les personnes qui, nombreuses, pensent que les joueurs doivent être soutenus, autrement que par des visites espacées au Stade.

Fédération du Lot de Foot ball Association
A la suite de la réunion du 8 novembre 1931, la Fédération du Lot a désigné le bureau suivant :

Président : M. Jean Tevssède ; Vice-Président : MM. Tesquet et Robert ; Secrétaire : M. Astruc Léonce ; Trésorier : M. Astruc Yvan ; Membres : MM. Espagnol, Chastaing ; Délégué à la Ligue du Midi, M. Vidal Yves ; et un délégué de chaque Club affilié.

La Fédération du Lot quitte son autonomie et prend le titre de « District du Lot », sous le contrôle de la 3^e F. A.

Le siège du District sera à Cahors, Café du Midi, et les règlements seront les mêmes que ceux de la Montagne noire (Ligue du Midi).

2 Poulx disputeront la compétition : Poule A. Bas-Quercy : Puy-l'Évêque, Les Junies, Douelle, Montdormeur, Salviac, Cahors, Montcuq, Prayssac.

Poule B. Haut-Quercy : Gramat, Lacapelle-Marival, Aynac, Autoire, Alviçnac, Biars, Bretenoux-Biars.

Les 2 finalistes de chaque Poule se rencontreront en 1/4 de finale.

La finale se jouera à Cahors au Stade Lucien-Desprats. Les engagements sont les suivants :

Engagements : 52 fr. ; Licences : 3 fr. Prière d'envoyer l'engagement au trésorier du District.

Au Robinson
Mercredi, Fête de l'Armistice
Matinée et soirée

« Les Versatile Players »
Orchestre Jazz symphonique
Direction Conservatoire
1^{er} Prix du Bourgeois
Service transport : voiture du ROBINSON
Départ en face la mairie
Noces et banquets. Repas sur commande
TELEPHONE 207



BLANCHE MONTTEL
HENRY GARAT
100 0/0 PARLÉ FRANÇAIS
FLAGRANT DELIT

Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen

La section de Cahors de la Ligue des Droits de l'Homme tiendra sa prochaine réunion vendredi 13 novembre, à 20 h. 30, dans une salle de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour: 1. Compte rendu du Congrès national; 2. Analyse d'un article de Francis Delaisi; Industries de guerre et industries de paix; 3. Questions diverses.

Pour le Bureau: Le Secrétaire, P. LAFARGUE.

Ecole de perfectionnement

La deuxième séance de l'Ecole de perfectionnement des sous-officiers de réserve de Cahors, aura lieu le dimanche 15 novembre 1931, à 10 h. 30, à la caserne Bessières.

Les sous-officiers qui ne sont pas encore inscrits pourront assister à la séance en se faisant inscrire ce jour-là.

La troisième séance aura lieu le 13 décembre.

Chronique des Théâtres

Nous rappelons que c'est ce soir, mardi, 10 novembre que l'excellente tournée Volrie donnera sur la scène de notre théâtre, en représentation l'amusant vaudeville: « Tire au Flanc ».

Arrondissement de Cahors

St-Martin-Laboulaye

Programme de la fête des 14, 15, 16 novembre. — Samedi 14 novembre, à 8 h., annonce de la Fête par des salves d'artillerie, arrivée de la musique, tour de ville; à 20 h., sérénade à M. le Maire et à la municipalité.

Dimanche 15 novembre. — à 8 h., Réception des invités à la gare avec orchestre et drapeaux en tête; à 10 heures, Tour de Ville en musique avec le concours de la Jeunesse; à 11 h., Banquet populaire; à midi, Distributions des plantes et bouquets; à 13 h. 30, Bal sur un splendide plancher richement pavé avec orchestre de choix; à 18 h., Grande illumination merveilleuse électrique; à 20 h., Tour de ville en musique; à 20 h. 20, Exécution du grand feu d'artifice, cinq belles pièces sensationnelles; à 20 h. 40, Embrassement de la montagne Estrade Péchiquat; à 21 h., Grande retraite aux flambeaux, agrémentée de chars fleuris, richement décorés; à 21 h. 30, Bal de nuit, grande bataille de confetti.

Lundi 16 novembre. — à 7 h., Réveil traditionnel; à 8 h., Tour de ville en musique; à 8 h. 30, Visite amicale à la jeunesse Toulzanienne, bal sous le rocher de la Plomquo; à 11 h., Apéritif-concert; à midi, Banquet gracieux; à 14 h., Ascension d'une belle Montgolfière « Le Virtuose »; à 15 h. 30, Bal de jour; à 20 h., Bal de nuit, jusqu'à minuit.

Un beau manège de chevaux de bois richement décorés ainsi qu'un manège Poussé-Poussé, tirs, tournois, et jeux divers contribueront à relever l'éclat de cette belle fête. La place de la Mairie et autres places sont réservées pour les marchands forains qui auront été admis par la Mairie ou par le comité des Fêtes.

Prière à M. les chauffeurs d'autos de vouloir bien ralentir.

Bélays

AVIS de dettes. — M. MONTET Emile, cantonnier à Bélays, déclare qu'il ne payera plus des dettes de sa femme, née Lagrèze Anne.

Parnac

Fête votive. — Le coquet village de Cels (Parnac), se prépare pour célébrer avec éclat, la fête patronale qui aura lieu les 14, 15 et 16 novembre.

Voici le programme: Samedi, à 21 heures, salves d'artillerie, à 21 h. 30, grand bal.

Dimanche: réveil en fanfare; 11 heures, tour de ville en musique; 11 h. 30, apéritif-concert; 15 h., jeux divers; 15 h. 30, grand bal, attractions; 19 h., apéritif; 21 h., départ du ballon; 21 h. 30, grand bal de nuit, bataille de confetti.

Lundi matin, réveil en fanfare; 11 h., apéritif; 15 h., grand bal; 21 heures, grand bal de nuit; 24 h., farandole.

Les visiteurs ne manqueront pas de venir nombreux dans notre coquet village où le meilleur accueil leur est assuré.

St-Martial

Carnet de deuil. — C'est avec peine que nous avons appris, samedi matin, le décès de Mme Testut Jeanne, veuve Vilas, du hameau de Pech-Causens.

Mme Vilas, qui est la mère de notre dévoué maire, était dans sa 81^e année.

Les obsèques de la défunte ont été célébrées, dimanche à 10 heures du matin, en l'église de St-Martial.

En cette douloureuse circonstance, nous prions Mme et M. Paul Vilas, maire, toute leur famille ainsi que tous les autres parents, de bien vouloir agréer nos condoléances les plus émuës. — J. P.

Saux

Les semailles. — Si le temps n'a pas été beau pendant l'été, l'automne rend un peu d'espoir au cultivateur. L'humidité est arrivée à point pour faciliter les labours et le travailleur peut, agréablement, verser la vie dans les sillons avec des conditions exceptionnelles. Levé tôt et couché tard, le semailleur ne perd pas une minute. Les champs de notre plateau sont particulièrement animés par les appels des laboureurs et leurs excitations aux bêtes afin d'activer le travail.

Que sera la future récolte? Nous n'en savons rien. Ce que nous savons bien c'est que le propriétaire est découragé par la mauvaise récolte de l'été, et, quoique le geste du semailleur soit bien beau, son ardeur est diminuée par le marasme existant. Les vaches maigres de la Bible sont dans le pré; les poches ne s'empressent pas d'argent. Les engrais, condition indispensable d'une bonne production sont toujours au même prix et celui du blé est avili.

Il faut, tout de même espérer que la température sera élémentaire jusqu'au bout et qu'elle adoucira ainsi la peine du travailleur de terre.

Afin d'encourager le paysan, nous dirons avec notre poète:

Coumo l'abare dins la terro

Lou paisan fero souz trésoz

Mais recondu d'artien ni mai d'or

E panaran pas so qu'enterro

Quand même la biso del nord,

Prêt et gel y faguou la guerro

En semaine toutjour espéro

A la terro fero souz sort

Arrondissement de Figeac

Figeac

Aux viticulteurs. — Le maire rappelle que c'est le 15 novembre, au plus tard, dernier délai, que les vigneronnes doivent faire leurs déclarations de vins.

Prestation de serment. — A l'audience du tribunal civil, a eu lieu la prestation de serment de M. Jean Calmon, comme notaire de notre ville, en remplacement de M. René Longuech.

Nous adressons au nouvel officier ministériel nos félicitations.

A l'abattoir. — Il a été abattu, pendant le mois d'octobre dernier: 19 bœufs pesant 5.488 kilos, dont 3.754 kilos consommés en ville et 1.734 kilos expédiés; 150 veaux, pesant 10.908 kilos, dont 5.926 kilos consommés en ville, et 4.982 kilos expédiés; 784 moutons, pesant 12.365 kilos, dont 2.050 kilos consommés en ville, et 10.314 kilos expédiés; 101 porcs, pesant 8.134 kilos, dont 7.347 kilos consommés en ville et 787 kilos expédiés.

La viande expédiée est envoyée à Paris, aux Halles centrales, pour être consommée par la capitale.

Livernon

Mort subite. — Nous apprenons la mort de M. Bouyssou, du Mas de Périé, décédé à l'âge de 59 ans.

M. Bouyssou est décédé subitement, cette mort a provoqué dans la commune une vive émotion.

A la famille nous adressons nos sincères condoléances.

Espédaillac

Déclaration de tabac. — Les déclarations de tabac auront lieu, pour notre commune, à la mairie le 13 novembre de 13 h. à 16 heures.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une fillette Juliette-Marie-Lucienne chez les époux Rusan-Baduel, cultivateurs, à Espédaillac.

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux au bébé.

Saint-Céré

Pour l'adduction d'eau. — M. de Monzie vient de recevoir la lettre suivante de M. le ministre de l'Instruction publique:

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le projet d'adduction d'eau potable aux Ecoles Primaires Supérieures présentées par la commune de St-Céré (Lot). »

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens d'approuver ce projet et que la participation de l'Etat a été fixée à la somme de 15.200 francs. »

« Je suis heureux d'avoir pu seconder ainsi l'intérêt que vous portez à cette commune. »

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

L'Union Musicale. — L'Union musicale donnera le mercredi 11 novembre à 15 heures, au kiosque des Allées, un concert dont voici le programme:

1° There we are, pas redoublé (Fernand); 2° La Tosca, fantaisie (Pivot); 3° Palmes et couronnes, fantaisies (Eajus); 4° La muette de Portici, fantaisie de l'Opéra (Auber); 5° Voluptueusement, valse (Wasslé).

L'Union Musicale célébrera sa fête de « Ste-Cécile » le dimanche 29 novembre par un concert suivi du traditionnel banquet.

Le bal offert aux membres honoraires aura lieu le dimanche suivant 6 décembre dans la salle municipale des fêtes.

Objets trouvés et objets perdus. — Trouvés: une clé à molette, par Mme Meyrignes, à l'Arbre-roud. Un chapelet d'une certaine valeur par un anonyme.

Perdu: une clé de porte de chambre par Mlle Vaysse, employée.

Gramat

Compatriote. — Notre compatriote, M. Pierre Décos, est nommé pharmacien sous-lieutenant et affecté à l'hôpital militaire de Limoges.

St-Chamarand

Hyménée. — Ces jours derniers a été célébré le mariage de Mlle Ga-

bielle Brack, de St-Chamarand, avec M. Cériès, demeurant à Montreuil-sous-Bois (Seine).

Aux jeunes époux, nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Nouvelle Collection
LES JOLIS ROMANS
1^{er} volume
MORTEL BAISER
par RENÉ VINCY
1^{er} volume
1 roman complet
le Samedi

Société des Etudes du Lot

Séance du 19 octobre 1931. — Présidence de M. le Chanoine Eug. Sol. — Présents: MM. les chanoines Sol, Galabert et Foissac, Guilhamon, Capitaine Boussac, Lucie, Colonel Lamblot, Iraque, Vialard, Grangié, Calmon.

M. le Président salue la présence de M. le Chanoine Galabert, Président d'honneur, qui assiste à la séance, et lui renouvelle les remerciements de la Société pour le chaleureux accueil qu'il fit à ses membres lors de leur récente visite à Montpezat.

M. le Chanoine Galabert se dit honoré de se trouver parmi nous, il exprime ses regrets de ne pouvoir, en raison de son grand âge, venir plus souvent prendre part à nos travaux et il donne lecture d'une étude que le Bulletin publie: « La misère de quelques églises de la région de Montpezat après les Guerres de Religion. »

M. le Docteur Vialard, médecin-colonel de la marine et M. Guy de Lavour, ingénieur sont admis membres correspondants de la Société. M. Maurice Frézal, avocat à la Cour d'Appel de Paris, est présenté par MM. J. Malrieu et Eug. Grangié, et M. Laroche, propriétaire du Domaine de Réaux, par Sérignac (Lot), par MM. Eug. Grangié et Guilhamon.

M. le Président adresse les condoléances de la Société aux familles de Valon et Lescure pour la mort de M. Henri de Valon, avocat, et de M. Lescure, caissier honoraire de la Banque de France, membres de la Société des Etudes. M. le Président donne lecture des lettres suivantes:

1° de M. Daynard, qui remercie chaleureusement ses Collègues, pour sa nomination de Président d'honneur, titre, dit-il, qui le rattachera encore plus si possible, à notre chère Société.

2° de M. Yve Labro, qui a été très touché par les marques de sympathie qui lui ont été exprimées, à l'occasion du décès de M. Labro;

3° de M. le médecin colonel Albatucci, qui rappelle sa satisfaction d'avoir écrit, la Mission au Mossi en 1890 d'un de nos compatriotes et il souligne en même temps qu'un de ses parents, M. Gavini de Campille, mort à 97 ans fut Préfet du Lot;

4° de Mme Vve Lafon, de Labastide-Murat, qui demande l'appui de la Société pour l'aménagement de l'igué qui se trouve dans sa propriété à la Conque;

5° de M. Raymond Ilbert de Cieurac-Lalbenque qui signale la découverte à 70 cent. sous terre, de débris de constructions, d'origine indéterminée, que M. le capitaine Boussac veut bien se charger d'aller étudier sur place.

M. Guilhamon dépose les publications reçues:

Bul. de la Soc. archéo. de Bordeaux. Années 1924 à 1927. Natural History. sept. 1931; Bul. de l'Union hist. et archéo. du Sud-Ouest: juin 1930-juillet 1931, et il signale les dons faits à la Bibliothèque:

1° par M. E. A. Martel: « Communications au 64^e Cong. des Soc. Sav. de Clermont-Ferrand, avril 1931 » et le Bul. du Spéléo Club de France n° 1 1930, qui renferme les études de M. E. A. Martel: « Récentes observations à Pa-

dirac 1914-1930 » et de M. G. de Lavour: « Explorations dans la Braunhie du Causse de Gramat »;

2° par M. Eug. Grangié « Provence et Riviera »;

3° par M. Cambon. « De Cahors et d'ailleurs, Croquis et Brouilleries ». La Société remercie les généreux donateurs.

M. Daynard a adressé un article de MM. Alida et Pierre Cotel, paru dans le « Courrier du Centre », relatif à la réception de M. Pierre Benoit à St Céré dont il est donné lecture et en même temps la note suivante:

« L'acteur comique Galipaux, originaire des environs de Villeneuve-sur-Lot, vient de publier un volume « Ceux que j'ai vu ». Un long chapitre est consacré à son meilleur ami, notre compatriote, l'acteur Francis, qui a légué sa collection d'objets d'arts au musée de Cahors, où il était né en 1835.

Il raconte l'anecdote suivante sur Gambetta. « Un jour, que les gamins du quartier jouaient à pigeon-vole sur la place de la Cathédrale, Léon Gambetta, alors âgé de cinq à six ans, fut condamné, par ses petits camarades, pour payer son gage, à aller faire une grimace devant la figure du Préfet, M. Boby de la Chapelle, qui sortait alors de la préfecture. Léon court aussitôt, se campe devant le Préfet qui s'arrête, et pendant que M. Boby de la Chapelle lui tapote les joues et le caresse, Gambetta lui tire la langue et rejoint ses petits amis, laissant cloué sur place, aburi, le représentant du Gouvernement de Juillet. »

M. Eug. Sol signale un article, paru dans la Défense, de M. J. Maury: « La légende du Puy d'Issoult ».

Le même donne une origine du mot « Bourrée », danse auvergnate et quercynaise d'après l'ouvrage: « Danses et chansons de danses d'Auvergne », de Fernand Delzangles. Aux avènements de Charles V, Charles VI, Charles VII, Louis XI, les Auvergnats dansaient en criant: « Bon Réi yo », « Bon Roi li y a ». On appela Bourroye (bourrée) la danse à laquelle on se livrait dans de telles circonstances.

Enfin, M. le Président fait connaître que M. Loviot a préparé un travail sur Saint-Céré vers le milieu du XVIII^e siècle (1750-1765), d'après les papiers du duc de Noailles.

M. Grangié fit le compte rendu des obsèques du Général de Villaret auxquelles il a assisté en qualité de délégué de la Société des Etudes et demande à ses collègues des renseignements biographiques sur Gambetta, pour M. André Germain, l'écrivain bien connu, qui prépare une nouvelle biographie de notre illustre compatriote, dont on se propose de célébrer l'an prochain, le Centenaire de la mort.

M. le Capitaine Boussac lit une fort intéressante étude sur les origines possibles du mot patois « Badal ».

M. le chanoine Foissac donne connaissance d'une analyse, parue dans le journal « La Croix », de l'œuvre poétique patoise de notre confrère l'abbé Cubaynes, et tout spécialement de sa dernière poésie primée aux Jeux Floraux « Ome de Dios ».

RENSEIGNEMENTS

Pour l'aviation

L'Office d'Aéro-diffusion créé par l'Aéronautique-Club de France, donne gratuitement tous renseignements sur le service dans les Forces aériennes comme mécanicien ou pilote, les bourses d'apprentissage, les voyages aériens, les baptêmes de l'air, les brevets de pilote, etc.

S'adresser à l'Office d'Aéro-diffusion, 6, rue Meslay, Paris (3^e arr.), téléphone. Archives 75-76.

Les avantages aux familles nombreuses

M. Blaisot, Ministre de la Santé Publique, a fait apposer récemment dans toutes les communes de France des affiche-

indiquant les principaux avantages dont la loi fait bénéficier les familles nombreuses.

Ces affiches ont provoqué la réception, par les maires, de très nombreuses demandes de renseignements complémentaires auxquelles il n'a pas toujours été possible de répondre, faute d'une documentation suffisamment complète.

L'Alliance Nationale pour l'accroissement de la population française (26 rue du Quatre-Septembre, à Paris) a établi, au sujet des avantages accordés aux familles nombreuses, une notice très complète qu'elle tient constamment à jour. Moyennant 3 francs par an elle envoie aux maires et aux personnes qui lui en font la demande un nouvel exemplaire rectifié de cette notice chaque fois que des modifications sont apportées à notre législation familiale.

DÉPÊCHES

Tirage d'obligation

Au tirage de la Ville de Paris 1876, le numéro 175.836 gagne 100.000 fr.; le numéro 99.527 gagne 10.000 fr.; le numéro 145.214 gagne 5.000 fr.

Le conflit sino-japonais

De Kharbine. — Les troupes japonaises ont opéré un repli en profondeur de 11 kilomètres au sud du pont du chemin de fer, situé sur la rivière Nonni.

On envisage une nouvelle avance dont l'objectif serait Tsitsikar.

Vengeance d'un rival

De Bucarest. — Le coureur cycliste Rizet, a été tué par son rival Mutenau qu'il avait battu à plusieurs reprises dans les épreuves sportives.

En Allemagne

De Berlin. — La police allemande a découvert dans une fabrique désaffectée un important dépôt de mitrailleuses, de fusils, des milliers de cartouches.

On croit que ce dépôt appartenait à une organisation hitlérienne.

ANCIENNES DOULEURS, NOUVEAU REMÈDE

Quand les douleurs sont anciennes, c'est l'indication précise d'un état arthritique. Il ne faut pas les négliger, sinon il est à craindre que le mal ne fera qu'empirer, et que le rhumatisme deviendra chronique avec des complications douloureuses. Rappelons à tous ceux qui souffrent, qu'il y a à la portée de la main un médicament nouveau, le Gandol, dont l'action est rapidement bienfaisante, car elle est à la fois calmante et dépurative. Pour 10 jours de traitement, le Gandol en cachets (sans ennui pour l'estomac) vaut 12 fr. 75. Pharmacie Orliac, à Cahors.

SUCCESSION

M. Jean TRÉNEL est prié de donner son adresse à Maître BIGO, notaire à Marçq (Nord).

HALLE DE CAHORS

M. Victor PRIOLO prévient le public qu'il a installé sous la halle, derrière la Charcuterie Delmas,

Un Stand de Poissons de Mer

où vous trouverez toujours un accueil bienveillant et de la MARCHANDISE DE 1^{re} QUALITÉ, de toute fraîcheur et à des prix défiant toute concurrence.

Comme par le passé, vous trouverez tous les jours au BAZAR DE LA PROMENADE, VICTOR PRIOLO, un grand choix de POISSONS DE MER, HUITRES, MOULES, COQUILLAGES.

Mercredi 11, Jeudi 12, Vendredi 13, Samedi 14 et Dimanche 15 (Matinée et Soirée)

PALAIS DES FÊTES

ACCUSÉE, LEVEZ-VOUS

avec Gaby MORLAY

Un Film passionnant et émouvant

PALAIS DES FÊTES

Feuilleton du « Journal du Lot » 87

PAR PEUR DE L'AMOUR ou UN MARIAGE SECRET

par Louis d'ARVERS

DEUXIEME PARTIE

XXXIII

NICOLLE ET LIONEL

Lionel lui-même oublia sa jalousie et l'ombre projetée sur sa chère Nicole, tant il prenait intérêt à ce feu d'artifice étincelant que leurs offrait l'esprit surexcité de Béatrix.

Le vrai médecin est revenu, glissa triomphalement Ronald à l'oreille de sa mère. Convenez aujourd'hui que vos inquiétudes étaient mal fondées.

La duchesse sourit en réponse. Seule, Nicole gardait une sourde inquiétude.

« Déjà ! s'écria Arley, quand la duchesse donna le signal du repos. — Encore un jour de passé, pensait anxieusement Béatrix, en recevant le baiser de son fiancé. Que sera demain ?

Demain, devait apporter la lettre de Robert Fernys.

XXXIV

L'ULTIMATUM

La lettre de Fernys ne ressemblait à rien de ce qu'avait redouté ou espéré Béatrix. Elle ne parlait ni d'amour ni d'espoir.

En style précis, le jeune marin disait nettement qu'il jugeait le temps venu de recevoir une réponse ferme et qu'il l'exigeait.

Il ne paraissait pas même admettre l'hypothèse que Béatrix pût se dérober à l'accomplissement de sa promesse. Ceci admis comme indiscutable, il écrivait :

« Ce soir même je serai à Eton-Court, mais puisque vous ne croyez pas devoir parler dès maintenant à votre père, nous nous rencontrerons, cette première fois, à son insu. Je ne voudrais à aucun prix compliquer la situation entre vous et lui. »

« Je connais la topographie de votre parc — j'y ai erré durant assez de nuits depuis mon arrivée ! — et je sais que nous serons en sécurité à au bosquet du Lac. Je vous y attendrai à neuf heures ! »

La lettre tomba des mains de Béatrix. Elle était terrassée : colère, honte, angoisse se mêlaient en elle à une sorte de haine contre cet homme qui ne comprenait pas qu'il arrivait dans sa vie comme une catastrophe !

Elle ramassa la lettre, s'obligeant à en achever la lecture et aussitôt une

phrase flamba devant ses yeux comme si elle eût été écrite en lettres de feu :

« Si vous ne venez pas, j'irai droit au château et vous demanderai ouvertement. J'ai le droit de vous voir et je vous verrai. »

Ainsi, le coup était tombé à la fin. Et il était terrible.

Elle se trouvait face à face avec toutes les conséquences de son irréparable étourderie d'enfant ; l'heure était venue de payer sa faute, et elle ne pouvait la payer qu'au prix de l'humiliation et de la honte.

La mort lui eût semblé mille fois moins terrible que la nécessité d'un jour d'obéir à ce passant d'un jour qui lui parlait en maître, suivant un droit qu'elle-même lui avait donné.

Et pourtant, elle ne voulait pas, elle ne pouvait pas le voir.

Comment le pourrait-elle ? Comment quitterait-elle le salon à neuf heures du soir, alors que son fiancé lui tiendrait la main et qu'ils seraient tous réunis comme chaque soir ?

Incontestablement, Arley compliquait la chose par son assiduité ; il vivait positivement dans son ombre.

Et pourtant il fallait qu'elle aille au bosquet du Lac. Comment ? Qui lui dirait comment ?

Une heure entière de réflexions tandis que chacun croyait qu'elle s'attardait à sa toilette n'apporta aucune solution pratique. Pourtant une idée germa dans son cerveau ; se

faire remplacer, faire porter une lettre.

La pensée de Gaspard traversa son esprit, mais Gaspard n'était pas là et puis il faudrait s'humilier devant lui pour l'aveu de ce qu'elle avait fait, et il fallait accepter la responsabilité de ce qui pourrait résulter de cette intervention: duel... mort peut-être ! Non, décidément Gaspard devait être écarté. Alors ?

Vivement, elle courut à son petit bureau et commença d'écrire ; sa lettre faite, elle trouverait bien un messager ; elle aviserait.

En dépit du ton de froide fermeté employé par Robert Fernys, elle sentait que si elle s'y prenait adroitement, si elle lui écrivait gentiment elle obtiendrait un délai...

Oh ! obtenir seulement encore quinze jours de répit ! Il peut arriver tant de choses en quinze jours !

Et puis, c'était sa dernière carte. Si elle jouait mal tout serait fini. Si elle ne parvenait pas à se délivrer de Robert Fernys, elle fuirait sans rien dire, quittant Eton-Court à jamais. Oh ! irait-elle ? Que ferait-elle ? Peu importait ! deux choses devaient être évitées à tout prix : avouer sa honte à son père et à son fiancé ou se livrer à Robert Fernys. Tout, même la mort, mais pas ça !

La voix de Nicole l'appelant gentiment au pied de sa fenêtre la fit tressaillir.

« Nicole... Pourquoi pas ? Galvanisée par cette leur d'espoir

à cette minute tragique de sa vie, elle ferma rapidement la lettre. Sûrement Nicole ne refuserait pas de la sauver !

Certes, il lui était cruellement douloureux d'avouer à Nicole si

Elle fait plaisir à voir cette bonne petite figure rieuse !

Depuis qu'il a pris des Pilules Pink, le petit Julien Gras a retrouvé la gaieté de son âge qui se reflète si bien sur sa photographie.

Et, cependant, il n'y a pas encore bien longtemps, cet enfant était profondément affaibli et anémié. Les enfants, pendant la croissance et la formation, sont très sujets à l'appauvrissement du sang. Et les Pilules Pink, sont pour eux un précieux remède.

Ces Pilules réunissent en effet, un ensemble de propriétés qui répond remarquablement aux besoins des tempéraments délicats.

Les Pilules Pink reconstituent lentement la richesse du sang, tonifient les nerfs et stimulent activement toutes les fonctions vitales, mettant ainsi en valeur toutes les ressources de l'organisme.

« Depuis plusieurs mois déjà, mon petit garçon était très affaibli — déclare M. Ahnon, beau-père du petit Julien Gras et demeurant, 5, quai Général-Sarrail, à Lyon. Cet enfant ne mangeait presque plus et se plaignait de maux de tête et d'étourdissements. Les Pilules Pink lui ont fait le plus grand bien. Depuis que je lui en ai fait prendre il est vif, gai bien portant et doté d'un bel appétit ».

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt: Phicte P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 3 francs la boîte, 45 francs les 6 boîtes plus 0,50 de timbre-taxe par boîte.

ETABLISSEMENTS DU CENTRE ET DU SUD-OUEST

TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, chapeaux, tissus, etc. Stoppage et plissage. Blanchissage faux-cols et lingerie. Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir, sacs de cuir, etc.

Teinture de fourrures. Pour deuil, livraison en 48 heures, délais d'expédition en plus. Travail soigné. Prix modérés.

Dépôt pour Cahors et les cantons voisins: Madame BONNET, 2, rue des Capucins, Cahors.



Horlogerie E. VICTOR (Succ. B) rue Angoulême, Paris

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix de Flacon: 1 1/2 franc

UN SEUL MODELE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les pharmacies

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

dernier] Cours du] Cours du] 30 Oct. | 6 Nov.

Fonds d'Etat

3 1/2 0/0.....	84 20	84 70
3 0/0 amortissable..	88 75	89 »
3 1/2 0/0 (id.).....	101 80	»
4 0/0 1917.....	102 75	101 75
4 0/0 1918.....	100 40	100 30
4 0/0 1920.....	102 40	102 25
4 0/0 1922.....	105 85	106 30
4 0/0 1925.....	104 05	104 50
4 0/0 1927 an.ort.....	106 90	106 95
4 0/0 1928.....	101 32	101 40
5 0/0 Tr. 5 0/0 1924.....	723 »	731 50
5 0/0 Tr. 7 0/0 1926.....	565 50	566 50
5 0/0 Tr. 7 0/0 1927.....	560 »	563 »

Credit National

5 0/0 1919.....	608 »	612 »
Obl. 500 5 0/0 1920.....	535 50	545 »
6 0/0 1921.....	539 »	528 »
Bons decen. 6 0/0 1922.....	520 »	521 »
decen. 6 0/0 nov. 1923.....	534 »	533 »
6 0/0 janv. 1923.....	530 »	533 »
6 0/0 janv. 1923.....	530 »	531 »
6 0/0 janv. 1924.....	544 »	545 »

Ville de Paris

1871 2 0/0.....	368 »	368 »
1875 4 0/0.....	492 »	493 »
1876.....	495 50	497 »
1892 2 1/2 0/0.....	303 »	305 »
1894-1896.....	305 »	301 »
1898 2 0/0.....	365 »	370 »
1899 2 0/0.....	355 »	352 50
1906 2 1/2 0/0.....	372 »	372 »
1906 2 3/4 0/0.....	»	»
1910 2 3/4 0/0.....	331 »	325 50
1910 2 0/0.....	322 »	315 »
1912 2 0/0.....	270 »	274 50
1919 lib.....	484 »	490 »
Decennel 1922.....	524 »	525 »
1923.....	517 »	530 »
1924.....	527 »	510 »

Credit Foncier

Communes 1879.....	502 »	495 »
1880.....	523 »	516 »
1891.....	335 »	339 »
1892.....	334 »	333 »
1899.....	376 »	380 »
1906.....	393 »	394 »
1912.....	244 »	244 »
1923 lib.....	509 »	510 »
1923.....	507 »	509 »
1930.....	985 »	984 »
Fonciers 879 2 0/0.....	512 »	514 »
1885 2 0/0.....	345 »	342 »
1886 2 60 0/0.....	375 »	381 »
1888 2 80 0/0.....	395 »	395 »
1908 2 0/0.....	410 »	410 »
1909 2 0/0.....	204 »	203 »
1913 2 1/2 0/0.....	430 »	425 »
1918 2 0/0.....	490 »	484 »

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le Co-gérant: L. PARAZINES.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine

Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, P.-L.-M., Algériens P.-L.-M. et de l'Etat Tunisiens et Sfax-Gafsa

Billets d'aller et retour de famille

Sur demande faite quatre jours à l'avance, des billets d'aller et retour spéciaux de 1^{re}, 2^e, 3^e classes sont délivrés dans toutes les gares des Réseaux d'Alsace et de Lorraine, Est, Etat, Nord, P.-L.-M. et la plupart de celles du Midi, pour toute gare des Réseaux algériens de l'Etat et du P.-L.-M., des chemins de fer tunisiens et de Sfax-Gafsa, ou vice-versa, sous condition d'un parcours aller et retour d'au moins 200 kilomètres sur les réseaux métropolitains.

Trois membres au moins de la famille — dont le chef de famille ou sa femme — les enfants jusqu'à trois ans et les domestiques n'entrent pas en ligne de compte et deux enfants de 3 à 7 ans ne comptent que pour un voyageur.

Ces billets donnent droit au transport en chemin de fer en France et en Algérie ou Tunisie, mais non à la traversée.

Les ports d'embarquement ou de débarquement doivent être Marseille, Sète, Port-Vendres, Alger, Bone, Bougie, Oran, Philippeville, Bizerte, Tunis, Sousse, Sfax; ils peuvent être différents à l'aller et au retour.

Les billets délivrés jusqu'au 14 juin 1932 sont valables 45 jours et leur validité peut être prolongée de deux fois 30 jours.

Les deux premières personnes paient le plein tarif à l'aller et au retour, mais la troisième bénéficie d'une réduction de prix de 50 0/0, la 4^e et les suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux bureaux de renseignements et bureaux de ville des Grands Réseaux de chemin de fer français, aux Agences de voyages, etc.

Création d'un service de douane à la gare de Paris-Quai d'Orsay

Pour faciliter les relations entre l'Espagne et la France, les Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi se sont mis d'accord pour que le dédouanement des bagages soit fait à la gare de Paris-Quai d'Orsay au lieu des gares frontières de Hendaye et Cerbère pour les bagages en provenance de l'Espagne acheminés par les trains 32, 24 et 8, via Hendaye (arr. à 9 h. 15, 10 h. 55 et 20 h.) et par les trains 62 et 63, via Cerbère (arr. à 9 h. 30 et 10 h. 15).

Le Bureau de Douane de Paris-Quai d'Orsay est ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 20 h. à 30.

Les deux premières personnes paient le plein tarif à l'aller et au retour, mais la troisième bénéficie d'une réduction de prix de 50 0/0, la 4^e et les suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux bureaux de renseignements et bureaux de ville des Grands Réseaux de chemin de fer français, aux Agences de voyages, etc.

L'AMERIQUE DU SUD

Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Atlantique et Chargeurs-Réunis, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixé pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

Le Bureau de Douane de Paris-Quai d'Orsay est ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 20 h. à 30.

LE MAROC

à moins de 45 heures de Paris

Touristes qui craignent les longues traversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, profitez des nouveaux horaires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mai prochain. Vous pourrez aller de Paris à Tanger en moins de 45 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quai d'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35.

C'est la voie la plus rapide, la seule ne comportant guère que 1 h. 1/2 de mer.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS

USINE AGRANDIE — Superficie des Ateliers: 1.200 m²

SERVICE D'HIVER 1931-1932

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos			
OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE
PARIS (Orsay) dép.	22 20	10 16	17 18	TOULOUSE... d.	4 50	8 45	10 12	CAHORS... d.	6 22	15 2	18 35
PARIS (Aust.) dép.	22 34	10 28	17 29	MONTAUBAN. d.	6 14	9 46	11 »	Pradines.....	6 29	15 10	18 43
LIMOGES (arrivé.)	5 53	16 30	23 3	Causade.....	6 55	10 27	»	Mercuès.....	6 38	15 19	18 52
LIMOGES (départ.)	4 31	9 2	16 37	Lalbenque.....	7 32	11 9	»	Douelle (Arrêt).....	6 42	15 23	18 56
BRIVE... (arrivé.)	7 15	11 56	18 18	Cieureac.....	7 40	11 18	»	Parnac.....	6 49	15 33	19 5
BRIVE... (départ.)	7 38	12 32	19 18	Sept-Ponts.....	7 51	11 30	»	Luzech.....	6 55	15 39	19 13
Gignac-Cressensac.	8 16	13 7	19 58	CAHORS... (arr.)	7 59	11 38	11 59	Castelfranc.....	7 7	15 51	19 25
SOULLAC.....	8 42	13 50	20 31	Pradines... (dép.)	8 17	12 42	12 3	Prayssac (Arrêt).....	7 11	15 55	19 29
CAZOULES.....	8 50	13 58	20 41	Espère.....	8 24	12 49	»	Puy-Evêque.....	7 20	16 4	19 36
La Chap.-d-Mareuil	8 56	14 4	21 38	St-Denis-Catus.....	8 32	12 58	»	Duravel.....	7 27	16 11	19 48
Lamothe-Fénelon..	9 6	14 14	21 5	Thédirac-Peyril..	8 46	13 13	»	Soturac-Touzac.....	7 35	16 19	19 54
Nozac.....	9 16	14 24	21 1	Dégagnac.....	8 59	13 27	»	Fumel.....	7 46	16 30	18 27
LOURDON.....	9 31	14 40	21 19	Saint-Clair.....	9 10	13 36	»	LIBOS.....	7 51	16 35	18 33
Saint-Clair.....	9 40	14 49	21 28	LOURDON (1).....	9 37	14 3	12 46				
Dégagnac.....	9 51	15 18	21 37	Nozac.....	9 45	14 12	»				
Thédirac-Peyrilles.	10 2	15 11	21 59	Lamothe-Fénel..	9 55	14 21	»				
Saint-Denis-Catus..	10 13	15 22	21 13	La Chap.-de-Mar.	10 2	14 29	»				
Espère.....	10 22	15 31	21 24	CAZOULES.....	10 8	14 35	»				
Pradines.....	10 29	15 38	»	SOULLAC.....	10 25	14 50	13 11				
CAHORS (arrivé.)	10 35	15 44	21 14	GIGNAC-CRESSENSAC.	10 52	15 20	»				
CAHORS (départ.)	11 35	17 42	24 18	BRIVE... (d.)	11 20	15 50	13 48				
Sept-Ponts.....	11 45	17 54	»	PARIS... (A.) arr.	»	»	13 54				
Cieureac.....	11 59	18 11	»	PARIS... (O.) arr.	»	»	21 46				
Lalbenque.....	12 7	18 21	»				21 78				
Causade.....	12 44	19 1	21 1				»				
MONTAUBAN arr.	13 18	19 40	21 23				»				
TOULOUSE... arr.	16 58	21 8	22 17				»				

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel.	5 23	14 20	17 13
Vayrac.....	5 32	14 28	17 21
Bétaillé (arrêt).....	5 38	14 34	17 27
Puybrun.....	5 48	14 43	17 31
Bretenoux-Biars.....	6 5	14 57	17 51
Port-de-Gagnac.....	6 13	15 5	17 59
Laval-de-Cère.....	6 25	15 15	18 8
Lamativie.....	6 47	15 36	18 31
Siran (arrêt).....	7 4	15 53	18 48
La Roquebrou.....	7 22	16 10	19 15
AURILLAC... arrivée.	8 5	16 53	19 51

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC... départ.	4 55	10 2	17 14
La Roquebrou.....	5 35	10 43	17 58
Siran (arrêt).....	5 47	10 55	18 12
Lamativie.....	6 4	11 12	18 32
Laval-de-Cère.....	6 22	11 28	18 51
Port-de-Gagnac.....	6 31	11 36	19
Bretenoux-Biars.....	6 47	11 46	19 17
Puybrun.....	7 2	11 54	19 27
Bétaillé (arrêt).....	7 12	12 1	19 35
Vayrac.....	7 29	12 7	19 43
St-Denis-près-Martel.	7 36	12 14	19 50

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	6 50	10 59	19 36
Sarlat.....	8 2	12	17 35
Cazouès.....	8 40	12 39	19 15
Souillac.....	7 37	10 55	13 32
Le Pigeon.....	7 52	11 20	13 47
Baladou. Arrêt.	7 57	11 27	13 52
Martel.....	8 6	11 56	14
St-Denis-p.-M. ar.	8 16	12 8	14 10

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	7 49	9 22	12 41
Martel.....	8 5	9 37	12 56
Baladou. Arrêt.	8 12	9 44	13 2
Le Pigeon.....	8 18	9 50	13 7
Souillac.....	6 50	8 28	13 17
Cazouès.....	7 1	9 8	13 43
Sarlat.....	8 32	9 52	17 41
Le Buisson. ar.	6 7	8	18 33

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	6	12 37	17 39
CAPDENAC. (a.)	»	»	10 2	17 52	21 48
FIGEAC... (d.)	1 24	6 39	10 14	13 31	18 24
Le Pournel.....	1 57	6 55	10 25	13 53	18 38
Assier.....	2 4	7 14	11 2	14 32	18 39
Flaujac (halte).....	»	7 27	11 3	14 57	19 10
Gramat.....	3 19	7 54	11 59	15 42	19 34
Rocamadour.....</					